

Conditions générales thebigword et Licence thebigword GMS®

A Attendu que nous avons développé et possédons certains logiciels connus sous les noms de **thebigword GMS®**, **thebigword TMS** et **thebigword IMS** (collectivement nommés thebigword GMS®) et divers connecteurs à des logiciels tiers.

B Attendu que nous souhaitons vous accorder une licence de thebigword GMS® et que vous souhaitez souscrire une licence de thebigword GMS® auprès de nous aux conditions générales établies dans les présentes Licence et conditions générales de thebigword GMS®.

C Les présentes conditions générales s'appliquent à la relation qui nous lie.

1. Définitions et interprétation

1.1 Les présentes conditions générales :

Politique d'utilisation acceptable établit un accord entre vous et nous, qui définit l'utilisation juste et acceptable des services et qui est intégré aux présentes conditions générales.

Jour ouvrable désigne tout jour étant un jour ouvrable et non un jour férié dans le fuseau horaire dans lequel nous travaillons.

Heures ouvrables désigne la plage horaire comprise entre 9h00 et 17h30 UTC ou l'heure d'été britannique (UTC+1).

Informations confidentielles désigne les informations (sous toute forme) qui sont confidentielles pour vous ou pour nous et que vous nous divulguiez ou que nous vous divulguions dans le cadre de nos services.

Contrat désigne un contrat établi entre vous et nous et visant la prestation des services, intégré aux présentes conditions générales.

Client, vous, votre ou vos désigne l'entreprise, la société, l'organisme, la personne ou l'entité légale à qui nous fournissons les Services.

Données client désigne toutes les données, y compris les fichiers texte, audio ou image que vous nous fournissez, ou qui nous sont fournis en votre nom, par le biais de votre utilisation des services, qui sont saisis dans les champs d'information des logiciels qui constituent thebigword GMS® par vos utilisateurs autorisés, ou par nous-mêmes, en votre nom.

Ressources client désigne le matériel spécifique au Client, comme les mémoires de traduction, accessibles par le Client s'il souscrit aux Services Actualisés via le portail thebigword GMS™.

Date d'entrée en vigueur désigne la date à laquelle vous acceptez les présentes conditions générales par acceptation automatique ou autre, et dans le cas des services actualisés, l'anniversaire de la date à laquelle vous avez procédé au règlement des services actualisés.

Droits de propriété intellectuelle désigne tous les droits d'auteur, brevets, marques de commerce ou droits sur les bases de données, inventions ou secrets de fabrication, savoir-faire, droits sur les concepts, topographies, dénominations commerciales et sociales, noms de domaine, marques et dispositifs (qu'ils soient ou non déposés) actuels et futurs ainsi que tous les droits de propriété intellectuelle et demandes de tels droits (lorsque de telles demandes peuvent être déposées) susceptibles d'être protégés dans n'importe quel pays du monde.

Licence désigne la licence accordée dans la clause 2.1 ci-après.

Commande désigne une commande de services que vous passez ponctuellement.

Originaux désigne les documents, les fichiers, les supports et les ouvrages que vous nous fournissez pour la prestation des services.

Politique de confidentialité est la politique qui désigne la façon dont nous recueillons et stockons vos données conformément à votre utilisation des Services.

Services désigne tous les services linguistiques disponibles via le portail thebigword GMS® et conformément aux présentes conditions générales.

Abonnement désigne les frais correspondant à la prestation des services actualisés concernés pour lesquels vous avez accepté de payer.

Conditions générales désigne les présentes conditions générales.

Licence de logiciel thebigword GMS désigne la licence régissant votre utilisation de la plateforme thebigword GMS®.

thebigword GMS® désigne les applications logicielles constituant le système thebigword Globalisation Management System®, qui inclut thebigword TMS, thebigword IMS et tout autre système que nous pouvons être amenés à développer de temps à autre. Toute référence à thebigword GMS® doit inclure les autres systèmes disponibles, sauf mention contraire.

Portail thebigword GMS® désigne le portail situé sur le site web qui fournit l'accès à thebigword GMS®

thebigword TMS désigne le système de gestion des traductions thebigword.

thebigword IMS ou IMS Direct désigne le système de gestion des interprétations thebigword.

Travaux de traduction désigne les documents, les fichiers, les supports et les ouvrages traduits à partir des Originaux et que nous vous remettons après la réalisation du travail conformément à vos instructions.

Services actualisés désigne les caractéristiques et fonctionnalités supplémentaires pour lesquelles un abonnement a été payé.

Nous, notre désigne Link Up Mitaka Limited (entreprise immatriculée sous le numéro 1789968) agissant sous le nom thebigword pour des services de traduction, thebigword Interpreting Services Limited (entreprise immatriculée sous le numéro 06232449) pour des services d'interprétation, et Gould Tech Solutions Limited (entreprise immatriculée sous le numéro 1926324) pour la Licence, dont tous les sièges sociaux se trouvent à Link Up House, Ring Road, Lower Wortley, Leeds, LS12 6AB R.-U. et étant toutes des filiales entièrement détenues de thebigword Group Ltd.

Site web désigne le site web situé à l'adresse www.thebigword.com et tout autre domaine ou sous-domaine étant sous notre contrôle ou nous appartenant vers lequel vous êtes redirigé(e) dans le cadre de votre utilisation des services.

Conditions d'utilisation du site web désigne nos conditions générales relatives à l'utilisation du site web comprenant certaines politiques.

Année désigne la période de 12 mois commençant à la date d'entrée en vigueur et à chaque période de 12 mois suivante.

Vous, votre, vos désigne l'entreprise, le cabinet, l'organisme ou la personne à qui nous fournissons les services.

1.2 Les titres de clauses, d'annexes et d'alinéas n'ont d'autre but que de guider la lecture ; ils sont sans incidence sur l'interprétation des présentes conditions générales.

1.3 La référence à une société devra inclure toute entreprise, tout groupe ou toute personne morale, indépendamment de leur lieu d'implantation ou de constitution.

1.4 Les références au singulier peuvent se rapporter au pluriel (et vice-versa) et les termes relatifs à des personnes ou à une partie couvrent les individus, personnes morales, partenariats, associations sans personnalité morale et autres organismes.

1.5 Toute référence à une loi ou à une disposition légale doit porter sur une loi ou une disposition légale en vigueur, en prenant en compte les amendements, prorogations ou nouvelles adoptions ; cette référence couvre tout droit dérivé en vigueur, établi en vertu de cette loi ou de cette disposition légale.

1.6 Les références faites à des « documents », des « registres », des « livres » et des « données » incluront les informations figurant dans les programmes, disques et enregistrements informatiques ou tout autre format lisible par une machine, ou les archives conservées autrement que sous une forme lisible mais pouvant être produites sous une forme lisible.

1.7 L'expression « y compris » devra être comprise dans le sens de « y compris, sans limitation » et le terme « comprend » devra être compris dans le sens « comprend, sans limitation ».

1.8 Les termes techniques seront interprétés conformément à l'usage commercial général dans le secteur informatique en Angleterre.

2. Généralités

2.1 Tout contrat est soumis aux présentes conditions générales, à l'exclusion de toutes les autres (y compris toutes les clauses que vous prétendez s'appliquer à toute commande, tout cahier des charges ou tout autre document). Aucune clause soutenue par, fournie ou contenue dans votre commande, cahier des charges ou autre document ne constitue une partie du contrat simplement parce qu'il y ait fait référence dans le contrat. Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes nos ventes ou prestations de services, et aucune variation de celles-ci n'aura d'effet, sauf si nous l'avons expressément acceptée par écrit. Vous reconnaissez ne dépendre d'aucune déclaration, promesse ou représentation donnée par nous, autre que ce qui est établi dans le contrat. Aucun élément de cette clause n'exclut ni ne limite notre responsabilité en termes de déformation frauduleuse.

2.2 Chaque commande ou acceptation de devis que vous réalisez pour une prestation de services (qu'elle soit orale ou écrite ou générée par nos systèmes) sera jugée comme étant : (i) une offre de votre part d'acheter les services soumis aux présentes conditions générales, à l'exclusion de toute autre clause ; et (ii) en l'absence de preuve évidente du contraire, remise par l'un de vos représentants autorisé. Aucune commande que vous passez ne sera jugée comme étant acceptée par nous jusqu'à ce qu'un accusé de commande écrit ou systématisé n'ait été émis par nous. Tout devis est établi sur la base qu'aucun contrat ne verra le jour avant que nous ne vous ayons envoyé un accusé de commande. Ceci doit être appuyé par une limite de crédit mutuellement convenue.

2.3 Sur nos devis écrits, les conditions proposées restent valables pour toute commande passée dans les 30 jours à compter de la date du devis.

2.4 Les devis sont établis sur la base de votre description du document source, de la finalité de la traduction et de toute autre instruction. Ces devis pourront être modifiés à tout moment si nous estimons que la description des matériaux source est significativement inadéquate ou inexacte.

2.5 Les informations communiquées dans nos brochures, nos catalogues ou autres documents écrits n'offrent qu'une description générale et ne font pas partie de ce contrat.

2.6 Les présentes conditions générales s'appliquent à tous les services qui vous sont fournis, sauf accord contraire écrit entre les parties.

2.7 En cas de contradiction entre les présentes conditions générales et les clauses d'un cahier des charges (« CdC ») ou bon de commande (« BC »), alors les présentes conditions générales prévalent, sauf s'il est expressément indiqué dans le CdC ou BC qu'il n'inclut pas certaines clauses des présentes conditions générales et que le CdC ou BC est signé par les deux parties. Dans ce cas, les clauses de remplacement ne s'appliquent qu'à ce CdC ou BC en particulier.

3. Livraison

3.1 Les dates de livraison des travaux de traduction ou les délais pour la réalisation des services ne sont qu'approximatifs et, sauf accord contraire exprès, le temps ne constitue pas une condition essentielle à la livraison ou à l'exécution ; et aucun retard ne saurait vous autoriser à refuser une livraison ou une exécution ou à résilier le contrat.

3.2 En aucun cas, nous ne pourrions être tenus responsables des conséquences d'un retard de livraison, d'exécution ou d'un défaut de livraison ou d'exécution si ce retard n'est pas significatif, ou si le retard ou le défaut est imputable à un retard de livraison ou d'exécution ou à un défaut d'exécution ou de livraison de fournisseurs ou de sous-traitants, à une pénurie de main-d'œuvre, à un cas de force majeure, à un incendie, à des conditions climatiques défavorables ou exceptionnelles, à une grève, à des hostilités, à une ordonnance ou intervention du gouvernement (ayant ou non force de loi) ou à toute autre raison indépendante de notre volonté ou présentant un caractère exceptionnel ou inattendu.

3.3 L'envoi ou la livraison par transporteur (notamment par poste, par télécopie, par e-mail) aux fins de transmission constituera, pour les besoins du contrat, une livraison à votre attention. Les risques relatifs aux travaux de traduction vous sont transférés à la livraison.

4. Licence

4.1 Sous réserve des présentes conditions générales (et si nous vous fournissons les services actualisés, compte tenu de votre paiement pour l'abonnement), nous vous accordons ici une licence non exclusive, non cessible et révoquant permettant d'accéder à thebigword GMS®, uniquement à des fins professionnelles. Vous devez empêcher que différents utilisateurs utilisent la licence dans votre entreprise et que quiconque autre que vous utilise le même identifiant/mot de passe.

4.2 L'abonnement sera révisé annuellement à chaque anniversaire de la date d'entrée en vigueur au cours de la durée et sera modifié par consentement mutuel. Si la révision de l'abonnement n'est pas concluante, nous avons le droit de suspendre la licence et les services. Le paiement de l'abonnement doit être réalisé par vous à la date anniversaire de la date d'entrée en vigueur, chaque année et ce, jusqu'au terme du contrat.

4.3 Vous devez vous conformer en permanence à notre [Politique d'utilisation acceptable](#) et vous déclarez avoir lu, accepté et compris son contenu.

4.4 Les droits aux termes des présentes conditions générales ne sont accordés qu'à vous-même et ne sont en aucun cas accordés à une filiale ou société de portefeuille rattachée à votre entreprise.

Conditions générales thebigword et Licence thebigword GMS®

- 4.5 Nous accordons beaucoup d'importance à votre confidentialité, veuillez lire notre [Politique de confidentialité](#) et consulter la manière dont nous collectons et stockons vos données personnelles.
- 4.6 **VOUS NE DEVEZ PAS :**
- (a) tenter de copier, modifier ou distribuer thebigword GMS® ni l'une de ses parties ; (b) tenter de rétrocompiler, démonter, rétroconcevoir ou autrement réduire thebigword GMS®, à toute forme humainement perceptible, sauf dans la mesure pouvant être autorisée par la législation applicable, non en mesure d'exclure par contrat entre les parties ; (c) utiliser thebigword GMS® pour offrir des services à des tiers, sauf en cas d'accord préalable écrit signé par les deux parties ; (d) transférer, temporairement ou de façon permanente, aucun de nos droits selon les présentes conditions générales, ou (e) tenter d'obtenir, ou aider d'autres parties à obtenir, l'accès à thebigword GMS® sauf si cela est conforme aux présentes conditions générales.
5. **Services logiciels**
- 5.1 Nous vous fournissons un mot de passe unique, créé par nous en premier lieu et accessible par vous afin que vous puissiez le modifier, et vous permettre d'accéder à thebigword GMS®. Vous devez avoir une adresse e-mail valide pour permettre la gestion de votre compte d'utilisateur et de votre mot de passe.
- 5.2 L'accès à thebigword GMS® se limitera à la fonctionnalité sélectionnée et achetée (le cas échéant) par vous.
- 5.4 Vous êtes entièrement responsable de vous assurer de conserver un mot de passe sûr pour l'utilisation de thebigword GMS® et qu'il reste confidentiel.
- 5.5 Nous pouvons réaliser un audit portant sur l'utilisation de la licence. Cette vérification interviendra une fois par trimestre tout au plus et nous en couvrirons les frais. Elle devra faire l'objet d'un préavis selon un délai acceptable de façon à ne pas venir interférer avec vos activités professionnelles courantes. Si cet audit révèle que la licence est utilisée par plusieurs personnes, sans préjudice à nos autres droits, nous nous réservons le droit de désactiver votre mot de passe et/ou suspendre et/ou interrompre les services.
- 5.6 La maintenance habituelle de thebigword GMS® sera effectuée lorsque cela est possible entre 22h et minuit, 6h et 8h et les week-ends (heures britanniques), sauf si nous vous en informons suffisamment à l'avance. À tout moment, nous pourrions suspendre thebigword GMS® afin d'effectuer une maintenance d'urgence pendant les heures ouvrables.
- 5.7 La maintenance inclut toutes les corrections d'erreur régulièrement prévues, mises à jour logicielles et ces mises à jour limitées aux améliorations de fonctionnalités décrites dans thebigword GMS®. L'assistance relative aux fonctions propriétaires supplémentaires peut s'acheter séparément, selon nos tarifs en vigueur au moment de l'acquisition.
- 5.8 Si vous décelez un défaut dans thebigword GMS®, vous pouvez à tout moment établir un rapport d'erreur. Pendant les périodes de maintenance et à notre discrétion, nous pouvons être amenés à mettre les versions à niveau, éliminer les erreurs ponctuelles et appliquer des correctifs à thebigword GMS®.
- 5.9 Nous fournissons l'assistance technique sur les deux dernières versions de thebigword GMS™. Notre service d'assistance technique, disponible 24 h/24, est accessible à l'adresse <https://support.thebigword.com/>. Nous mettrons en œuvre des efforts raisonnables pour traiter les demandes d'assistance, émettre au besoin des numéros de suivi du problème, déterminer la source du problème et vous répondre. Notre centre d'appel de l'assistance technique répondra à toutes vos demandes sous un délai acceptable, suivant leur niveau de priorité.
- 5.10 Nous nous réservons le droit d'ajouter, supprimer, varier ou modifier les services, mais nous vous en informerons dès que possible par la suite.
6. **Nos obligations**
- 6.1 Nous nous engageons à exécuter les services de maintenance et d'assistance (tels que décrits ci-dessus) en faisant preuve de compétences et d'une attention raisonnables. Le temps n'est pas un élément essentiel.
- 6.2 Nous nous engageons, à nos frais et dans la limite du raisonnable, à faire un geste commercial pour pallier aux déficiences dans les plus brefs délais ou à vous proposer des alternatives pour parvenir aux résultats souhaités. Cette mesure corrective ou de substitution constitue votre unique recours en cas de non-respect des engagements définis dans la présente clause. Nonobstant ce qui précède, nous ne garantissons pas que l'utilisation que vous ferez de thebigword GMS® sera exempte de perturbations ou d'erreurs.
- 6.3 Pour autant que la loi le permette, toutes les garanties, conditions et clauses découlant du droit législatif ou coutumier sont exclues des présentes conditions générales.
- 6.4 Les présentes conditions générales ne nous empêcheront pas de passer des contrats similaires avec des tiers ni, parallèlement, de concevoir, de distribuer ou d'accorder des licences de produits, matériaux ou services qui s'apparentent à ceux fournis conformément aux termes des présentes conditions générales.
- 6.5 Un savoir-faire consciencieux et soigné sera mis en œuvre conformément aux règles de l'art et aux exigences de la profession, pour l'exécution des services.
- 6.6 Nous nous emploierons à mettre en œuvre un savoir-faire consciencieux et soigné pour sélectionner les traducteurs, les interprètes et tout autre personnel chargés de produire les travaux de traduction et d'exécuter les services.
- 6.7 Aucune disposition, condition ou garantie, expresse ou implicite, relative à la qualité ou à l'aptitude à l'emploi des services ou des travaux de traduction ne sera établie, sauf si cela est expressément stipulé dans le présent contrat.
- 6.8 Nous n'encourons aucune responsabilité à votre égard en raison d'assertions inexactes faites avec négligence ou de bonne foi en vertu de déclarations orales ou écrites que nous aurions faites ou qui auraient été faites en notre nom, antérieurement au contrat, et vous ne pourrez demander la résiliation du contrat du fait de ces assertions inexactes.
- 6.9 Nous ne garantissons pas l'adéquation des travaux de traduction ou des services avec vos exigences spécifiques et, sauf accord contraire, nous ne garantissons pas l'absence d'interruptions ou d'erreurs lors de l'exécution des travaux de traduction qui vous sont transmises ou des services exécutés par nous. Par ailleurs, nous ne garantissons et ne nous prononçons aucunement quant à l'utilisation des travaux de traduction ou des services fournis pour ce qui est de leur exactitude, précision, fiabilité ou autre.
- 6.10 Vous reconnaissez que tout original et tout travail de traduction envoyé par vous et à vous par Internet ou via la plate-forme thebigword GMS® ne saurait être exempt du risque d'interception, même si transmis sous une forme cryptée, et que nous ne pouvons être tenus responsables en cas de perte, de corruption ou d'interception des originaux ou travaux de traduction.
- 6.11 Si
- 6.11.1 vous nous demandez de vous fournir des Services en urgence et/ou
- 6.11.2 nous vous proposons d'utiliser certains de nos services pour répondre à vos besoins et que vous ne les acceptez pas tous, il pourrait exister un risque que la qualité des services ne soit pas au niveau de ce que nous fournissons dans des conditions de travail normales. Dans ces circonstances, nous déclinons toute responsabilité portant sur les travaux de traduction, et vous acceptez que :
- a) les Services puissent ne pas être exécutés par nous avec le même niveau de compétence et de soin que dans des conditions de travail normales ;
- b) il est possible que soient commises, lors de la prestation des services, des erreurs ou omissions qui ne vous autorisent pas à annuler le contrat ni à refuser de nous payer pour la prestation des services ; et
- c) vous nous dégagez de toute responsabilité vis-à-vis de toute réclamation faite ou perte subie en conséquence d'une telle erreur ou omission.
7. **Vos obligations**
- 7.1 Au besoin, nous devons pouvoir compter de temps à autre sur votre entière coopération dans le cadre des présentes conditions générales et obtenir le plein accès aux informations requises afin que nous puissions vous fournir les services.
- 7.2 Ponctuellement et dans la limite du raisonnable, vous devrez fournir les ressources humaines nécessaires.
- 7.3 Vous devez observer tous les règlements et lois en vigueur qui régissent nos activités dans le cadre des présentes conditions générales.
- 7.4 Vous devez assumer vos responsabilités, définies dans les présentes conditions générales, efficacement et dans les délais. Dans l'éventualité où vous tarderiez à fournir une assistance comme il a été convenu par les parties, nous pourrions, dans la limite du raisonnable, être amenés à modifier le calendrier d'intervention défini dans les présentes conditions générales.
- 7.5 Vous garantissez, déclarez et entérinez le fait que les documents que vous nous confiez ne contiennent aucun caractère obscène, blasphématoire ou diffamatoire et que ceux-ci ne représentent pas une violation (directe ou indirecte) des Droits de Propriété Intellectuelle de tiers.
- 7.6 Sauf si nous en avons convenu, vous (ce qui, pour les besoins du présent article, inclut vos entreprises associées, vos ou leurs employés, directeurs, responsables ou actionnaires) ne devez pas, pendant une période de cinq ans après la fin du contrat, directement ou non, pour votre propre compte ou toute autre personne, cabinet ou entreprise, solliciter, employer, tenter de faire appel aux services d'un traducteur ou interprète qui vous a fourni les services et/ou travaux traduits en notre nom dans le cadre du contrat (« Linguiste »). Dans le cas où vous enfreindriez cet article, vous acceptez de nous payer un montant égal à la rémunération totale que nous avons versée au linguiste sur l'année précédant la date à laquelle vous avez employé ou utilisé les services du linguiste.
- 7.7 Vous acceptez, sur demande, de nous (ce qui, pour les besoins du présent article, inclut nos employés, nos agents et sous-traitants) déguer, et de continuer à nous déguer de toute responsabilité pour toutes les pertes, les dommages, les préjudices corporels, les frais et les dépenses de toute nature que nous engageons dans la mesure où ces mêmes événements sont provoqués par ou liés :
- 7.7.1 à notre utilisation ou notre possession de l'un des travaux de traduction ou matériaux fournis par vos soins dans le cadre de la prestation des services, et notamment la violation de tout Droit de propriété intellectuelle d'un tiers sur ou relatif à ces originaux ou matériaux.
- 7.7.2 au traitement par nos soins de toutes données (où la signification des termes « traitement » et « données » est celle indiquée à la section 1(1) de la Loi britannique sur la Protection des Données de 1998 - Data Protection Act) dans le cadre de la prestation des services tel que prévu à l'article 9 ci-après.
- 7.7.3 à l'inobservation d'une garantie que vous nous accordez, selon le présent article 6.
- 7.7.4 à toute autre violation de ces conditions générales de votre part.
- 7.8 Au cas où vous nous demanderiez de fournir les services dans vos locaux, vous devrez :
- 7.8.1 affecter du personnel ayant les compétences et l'expérience requises pour encadrer nos activités.
- 7.8.2 nous fournir l'accès aux locaux, aux systèmes d'interprétation et aux autres installations dont nous pourrions avoir raisonnablement besoin.
- 7.8.3 nous fournir les informations qui pourraient nous être nécessaires pour entreprendre les services et vous assurer que toutes ces informations sont exactes et précises.
- 7.8.4 vous assurer que toutes les précautions de sécurité nécessaires sont prises dans vos locaux.
- 7.9 Nous serons en droit de vous imputer tous frais et dépenses supplémentaires que nous aurions à engager du fait de matériaux ou conditions à risque rencontrés dans vos locaux.
- 7.10 Nous n'aurons aucune obligation de poursuivre l'exécution des services si nous estimons, à notre seule discrétion, que cela constituerait une violation de la garantie que vous nous accordez dans le présent article 7, un acte illégal ou un risque lié à la sécurité.
8. **Frais et paiement**
- 8.1 Tous les abonnements indiqués ou auxquels il est fait référence dans les présentes conditions générales s'entendent hors TVA et hors tous autres taxes, charges et droits, qui seront ajoutés à notre/nos facture(s) au taux qui convient.
- 8.2 L'abonnement est immédiatement dû et payable en ligne par le biais d'un service de paiement tiers. Si cela ne vous convient pas, alors une facture correspondant à un abonnement annuel vous sera envoyée avec condition de paiement immédiat. L'accès requis aux services actualisés ne sera disponible qu'une fois le paiement reçu.
- 8.3 Les devis établis dans une autre devise que la livre sterling sont calculés en fonction du taux de change à la date du devis et, sauf indication contraire, le tarif pourra être revu à la hausse ou à la baisse en fonction du taux de change en vigueur à la date de facturation.

Conditions générales thebigword et Licence thebigword GMS®

- 8.4 Le paiement sera effectué dans les 30 jours à compter de la date de la facture. Tous les paiements seront effectués sans aucune déduction ou compensation. Toute question relative à la facture et/ou aux services pour toute période de facturation devra être soumise dans les 10 jours ouvrés à compter de la réception de ladite facture par vous. Si aucune question n'est posée dans ladite période de 10 jours, la facture sera considérée comme acceptée.
- 8.5 Lorsque les services sont fournis en plusieurs étapes et/ou sur une période de plus de 60 jours, nous pouvons vous facturer à l'issue de chaque étape de la prestation ou sur une base mensuelle.
- 8.6 Nous nous réservons le droit, même après que vous avez accepté notre devis, de ne pas exécuter votre commande si nous jugeons (à notre totale discrétion) que votre solvabilité n'est pas satisfaisante.
- 8.7 Si par erreur, nous avons sous-évalué un service de traduction ou d'interprétariat, nous ne serons pas tenus de vous fournir la traduction ni de réaliser la mission d'interprétariat au tarif indiqué, à condition que nous vous en informions avant de vous remettre les traductions ou de débiter la mission d'interprétation. Dans ce cas, nous vous indiquerons le bon prix afin que vous puissiez décider si oui ou non vous souhaitez commander la traduction ou la mission d'interprétation à ce tarif.
- 9. Droits de propriété**
- 9.1 Nous confirmons que nous disposons de tous les droits vis-à-vis de thebigword GMS® nécessaires pour conférer tous les droits que nous garantissons selon et en accord avec les présentes conditions générales.
- 9.2 Vous reconnaissez et convenez que nous et/ou nos concédants possédons tous les droits de propriété intellectuelle associés aux services et à thebigword GMS®. Sauf ce qui est expressément précisé dans les présentes, les présentes conditions générales ne vous confèrent aucun droit relatif aux brevets, droits d'auteur, bases de données, secrets professionnels, désignations commerciales, marques de commerce (qu'elles soient ou non déposées), ou tout autre droit ou licence se rapportant aux services ou à thebigword GMS®.
- 9.3 Les ressources client et les données client demeureront à tout moment votre propriété.
- 9.4 Vous nous concédez une licence pour l'utilisation aussi bien des données client que des ressources client, avec la latitude qui nous est nécessaire pour respecter nos obligations en vertu des présentes conditions générales, et vous nous garantirez, défendrez et dégagez de toute responsabilité vis-à-vis de toute perte, responsabilité, tout dommage, coût et frais induits par toute réclamation portant sur notre utilisation des données client et ressources client, y compris (entre autres) toute réclamation selon laquelle les données client et/ou ressources client (ou toute partie de celles-ci) enfreignent les Droits de propriété intellectuelle d'une tierce partie.
- 9.5 Chaque partie peut obtenir l'accès aux informations confidentielles de l'autre partie afin d'assumer ses obligations au titre du présent contrat. L'article 10 ainsi que notre Politique de confidentialité couvrent le traitement des informations confidentielles.
- 9.6 Nous reconnaissons que les données client et les ressources clients sont les informations confidentielles du client.
- 9.7 Le présent article 9 continuera à s'appliquer même en cas de résiliation des présentes conditions générales, quelle qu'en soit la cause.
- 9.8 Tous les Droits de propriété intellectuelle (notamment les droits de reproduction, mais pas exclusivement) des originaux et des travaux de traduction vous sont conférés (ou à vos concédants), mais pour éviter tout doute, vous nous concédez par la présente (ainsi qu'à nos sous-traitants) une licence nous permettant de conserver et d'utiliser les originaux et les travaux de traduction pour la durée du contrat et pour pouvoir vous fournir les services.
- 9.9 Vous reconnaissez que nous profiterons des techniques, concepts et savoir-faire mis au point et nous étant enseignés au cours de la prestation de services et de divers autres projets (« Connaissances »). Vous acceptez qu'aucun élément des présentes conditions générales ne nous empêche de fournir les mêmes services ou des services similaires à des tiers, et que nous avons le droit d'utiliser et exploiter les connaissances.
- 10. Confidentialité**
- 10.1 Sous réserve de l'article 10.3, et sauf lorsque cela s'avère nécessaire pour nous à la prestation des services, aucune des parties n'est habilitée à utiliser les informations confidentielles de l'autre partie.
- 10.2 Sous réserve de l'article 10.3, aucune des parties ne pourra communiquer à une autre personne les informations confidentielles de l'autre partie.
- 10.3 Chaque partie pourra communiquer les informations confidentielles de l'autre :
- 10.3.1 lorsque la loi ou tout organisme de contrôle l'exige, et à condition que la partie à qui il est demandé de communiquer les informations confidentielles procède comme suit, autant que possible et tant que cela est justifié :
- 10.3.2 qu'elle avise rapidement le propriétaire de cette demande ; et
- 10.3.3 qu'elle coopère avec le propriétaire sur le déroulement, la portée ou le calendrier d'une telle communication ou sur toute action que le propriétaire pourrait entreprendre pour contester la validité d'une telle demande.
- 10.4 À son personnel (ou celui de l'une quelconque de ses sociétés associées), au personnel de ses sous-traitants ou à toute personne dont les fonctions exigent à juste titre la communication de ces informations, à condition que la partie effectuant cette communication vérifie que chacune des personnes recevant ces informations confidentielles :
- 10.4.1 est informée des obligations de confidentialité liées aux présentes conditions générales ; et
- 10.4.2 se conforme à ces obligations comme si elle y était liée.
- 10.5 L'obligation de confidentialité contenue dans le présent article 10 perdurera après la résiliation du contrat, qu'elle qu'en soit la cause.
- 10.6 Chaque partie convient que ses obligations stipulées dans le présent article 10 sont nécessaires et raisonnables pour protéger la partie procédant à la divulgation ; et chaque partie convient que le recours à des dommages et intérêts serait inadéquat pour indemniser la partie procédant à la divulgation de ses obligations stipulées au présent article 10 visant toute violation réalisée par la partie recevant la divulgation. Par conséquent, chaque partie accepte que, en plus de tout autre recours pouvant être disponible, la partie procédant à la divulgation sera autorisée à demander une mesure injonctive à l'encontre de la menace de violation des présentes conditions générales, ou la poursuite de cette violation par la partie recevant la divulgation, sans besoin de prouver les dommages réels.
- 11. Protection des données**
- 11.1 Chaque partie doit veiller, dans l'application de ses obligations dans le cadre des présentes conditions générales, à se conformer à tout moment aux clauses pertinentes visant la protection des données incluses dans la législation de la juridiction dans laquelle vous agissez.
- 11.2 Nous reconnaissons qu'au cas où nous aurions besoin de traiter des données au cours de la prestation de services, nous ne le ferons que sur vos instructions.
- 12. Indemnisation**
- 12.1 Nous vous défendons vous, vos agents, directeurs et employés contre toute réclamation que thebigword GMS® enfreint un brevet britannique en vigueur à la date d'entrée en vigueur, droit d'auteur, droit sur la base de données ou droit de confidentialité, et vous indemniserons de tout montant déclaré dû par vous par un jugement ou un règlement de ce type de contentieux, à condition que :
- (a) nous soyons informés du contentieux rapidement ;
- (b) vous fassiez preuve d'une coopération acceptable dans la défense et/ou le règlement dudit contentieux, dont nous couvrirons les frais ; et
- (c) nous disposions des pleins pouvoirs pour défendre ou régler le contentieux.
- 12.2 Dans la défense ou le règlement du contentieux, nous pouvons obtenir pour vous le droit de continuer à utiliser thebigword GMS®, le droit de remplacer celui-ci ou le droit de le modifier de sorte qu'il ne soit plus en infraction. Dans l'alternative, s'il n'est raisonnablement pas possible de disposer de ces recours, nous pouvons résilier les présentes conditions générales sans engager votre responsabilité. Nous déclinons toute responsabilité quant aux infractions présumées si celles-ci sont le fait :
- (a) d'une modification de thebigword GMS® autre que par nous-mêmes ; ou
- (b) de votre propre utilisation de thebigword GMS® en contrevenant aux instructions que nous vous avons données ; ou
- (c) de votre utilisation de thebigword GMS® après avoir été notifié d'une infraction réelle ou présumée par nous ou par une autorité compétente.
- 12.3 La déclaration qui précède précise quels sont les droits et recours uniques et exclusifs qui vous sont accordés et quelles sont les obligations et la responsabilité qui nous incombent entièrement en ce qui concerne l'infraction aux brevets, droits d'auteur, bases de données ou droits de confidentialité.
- 13. Limites de responsabilité**
- 13.1 Le présent article 13 établit la totalité de notre responsabilité financière (y compris toute responsabilité pour les actions ou omissions de nos employés, agents et sous-traitants) envers vous vis-à-vis de toute infraction aux présentes conditions générales (y compris l'indemnisation définie à l'article 12), l'utilisation de thebigword GMS™ ainsi que toute déclaration, acte ou omission préjudiciable (y compris la négligence) aux termes de ou en relation avec les présentes conditions générales.
- 13.2 Aucun élément des présentes conditions générales n'exclut notre responsabilité en cas de décès ou blessure corporelle causé par notre négligence, escroquerie ou déformation frauduleuse.
- 13.3 Nous déclinons toute responsabilité quant aux éventuelles pertes en matière de bénéfices, clients, fonds de commerce et/ou aux pertes similaires ou purement économiques, de même qu'aux coûts afférents aux pertes, dommages, droits ou frais particuliers, indirects ou consécutifs, quelle qu'en soit la cause.
- 13.4 Vous assumez l'entière responsabilité des résultats de l'utilisation de thebigword GMS® et des éventuelles conclusions que vous tirerez de cette utilisation. Nous déclinons toute responsabilité quant aux dommages causés par les erreurs ou omissions portant sur les informations, instructions ou scripts que vous nous fournirez en rapport avec thebigword GMS®. De même, nous déclinons toute responsabilité quant aux actes ou omissions de notre part faisant suite à votre demande, y compris pour ce qui concerne les données client saisies par nous.
- 13.5 Notre responsabilité globale en matière de contrat, préjudice (y compris par négligence ou infraction aux obligations légales), fausse déclaration, restitution ou autre, survenant en rapport avec l'application ou l'application envisagée des présentes conditions générales se limitera au prix payé pour votre utilisation de thebigword GMS® au cours des 12 mois précédant la date de la réclamation.
- 14. Résolution des litiges**
- 14.1 En cas de litige entre les parties portant sur les services fournis par nos soins, il pourra être, à la demande de l'une ou l'autre des parties, fait appel à une personne désignée d'un commun accord par les parties ou (en l'absence d'accord dans les 7 jours après notification par l'une ou l'autre des parties) à une personne choisie à la demande de l'une ou l'autre des parties par le Président de l'« Institute of Translation and Interpreting » du moment.
- 14.2 Cette personne sera nommée pour agir en tant qu'expert et non en tant qu'arbitre ; la décision de cette personne sera définitive et obligatoire.
- 14.3 Le coût de cet expert sera pris en charge à parts égales entre les parties, sauf directive contraire de l'expert.
- 14.4 Rien dans la présente clause n'empêche une partie de demander une mesure de redressement provisoire ou une action en référé urgente auprès d'un tribunal qui a compétence pour accorder cette mesure.
- 15. Suspension**

Conditions générales thebigword et Licence thebigword GMS®

- 15.1 Nous nous réservons le droit de suspendre et/ou résilier les présentes conditions générales, les services et/ou votre accès à thebigword GMS® si les paiements de votre compte ne sont plus effectués à temps, si nous suspectons un usage abusif de notre logiciel ou si cela est requis par la loi. La suspension des services prendra fin à réception du paiement de la facture qui vous a été adressée.
- 15.2 Vous acceptez et reconnaissez que nous n'avons aucune obligation de conserver les données client et que celles-ci peuvent être irrémédiablement supprimées si votre compte affiche des arriérés d'au moins 30 jours.
- 16. Durée et résiliation**
- 16.1 Les présentes conditions générales et la licence octroyée en vertu des présentes entreront en vigueur à la date d'entrée en vigueur et resteront en vigueur jusqu'à ce que l'une des parties les résilie par notification écrite à l'autre partie en accordant un minimum de trois mois de préavis. Vous n'aurez droit à aucun remboursement d'abonnement si vous résiliez ou passez à une version antérieure au cours de l'année, sauf si vous payez votre abonnement annuellement, auquel cas, vous recevrez le remboursement le dernier jour du mois suivant la période d'expiration et après déduction des frais de désactivation équivalant à 10 % de l'abonnement.
- 16.2 Sans préjudice de tout autre droit ou recours auxquels les parties peuvent prétendre et sans engager la responsabilité d'une partie envers l'autre, chacune des parties peut résilier les présentes conditions générales immédiatement si :
- (a) l'autre partie commet une infraction majeure à l'un des termes des présentes conditions générales et omet d'y faire réparation (si une telle réparation est possible) dans les 30 jours ouvrés suivant la notification d'infraction écrite ;
 - (b) une ordonnance est établie ou une résolution votée en vue de la liquidation de l'autre partie, ou bien des circonstances surviennent permettant à un tribunal d'une juridiction compétente d'établir une ordonnance de liquidation relative à l'autre partie ;
 - (c) une ordonnance est établie pour nommer un administrateur chargé d'assurer la gestion des affaires, de l'activité et de la propriété de l'autre partie, ou des documents sont déposés auprès d'un tribunal d'une juridiction compétente pour nommer un administrateur de l'autre partie, ou une notification d'intention de nommer un administrateur est donnée par l'autre partie ou l'un de ses directeurs ou par le bénéficiaire éligible d'une charge flottante (comme défini à l'alinéa 14 de l'Annexe B1 de la loi de 1986 sur l'insolvabilité (Insolvency Act 1986)) ;
 - (d) un liquidateur est nommé pour l'un des actifs ou obligation de l'autre partie, ou si des circonstances particulières permettent à un tribunal d'une juridiction compétente ou à un créancier de nommer un liquidateur ou un directeur pour l'autre partie, ou si toute autre personne s'approprie ou vend les actifs de l'autre partie ;
 - (e) l'autre partie passe un pacte d'attribution ou un concordat amiable avec ses créanciers, fait une demande auprès d'un tribunal d'une juridiction compétente pour assurer la protection de ses créanciers ou dépose le bilan ;
 - (f) l'autre partie cesse ou menace de cesser son activité commerciale ; ou
 - (g) l'autre partie prend ou subit une mesure similaire devant une juridiction quelconque, à la suite d'une dette.
- 16.3 Lors de la résiliation des présentes conditions générales et de la licence accordée par les présentes, et quelle qu'en soit la raison :
- (a) toutes les licences, y compris la licence octroyée en vertu des présentes conditions générales, expireront immédiatement ;
 - (b) chacune des parties devra cesser d'utiliser et rendre le matériel, la propriété, les supports et autres éléments (y compris les copies qui en ont été faites) qui appartiennent à l'autre partie ;
 - (c) nous pourrions détruire toute donnée client en notre possession ou disposer autrement de celle-ci, sauf si, dans les dix jours suivant la date de résiliation ou d'expiration des présentes conditions générales et de la licence octroyée en vertu des présentes, nous recevons une demande écrite nous priant de vous livrer les sauvegardes de données client les plus récentes. Nous ferons les efforts commerciaux raisonnables pour livrer les données dans les 30 jours suivant la date de réception de ladite demande écrite, à condition que vous ayez alors réglé tous les droits et frais occasionnés par la résiliation (qu'ils soient ou non dus à la date de la résiliation). Vous devrez, dans la limite du raisonnable, nous rembourser tous les frais afférents à la restitution et la suppression des données client ; et
 - (d) les droits revenant aux parties au moment de la résiliation, ou la poursuite après résiliation de toute disposition devant expressément survivre ou survivant implicitement à la résiliation, ne seront pas affectés.
- 16.4 Si ultérieurement vous annulez, réduisez le champ ou rendez impossible l'exécution (par un acte ou une omission de votre fait ou du fait d'un tiers auquel vous aurez accordé votre confiance) du contrat, l'intégralité du prix figurant dans le contrat restera dû sauf accord contraire écrit conclu au préalable. Toutes les originaux qui nous sont fournis et les travaux de traduction que nous réalisons dans le cadre du contrat seront mis à votre disposition à la résiliation du contrat.
- 17. Force majeure**
- Nous déclinons toute responsabilité à votre égard si, en vertu des présentes conditions générales, nous sommes empêchés ou retardés dans l'accomplissement de nos obligations ou le déroulement de notre activité, par des actes, événements, omissions ou accidents indépendants de notre volonté, y compris mais sans s'y limiter, les grèves, lock-outs ou conflits du travail (qu'ils concernent notre effectif ou l'effectif d'une autre partie), la défaillance d'un service public ou d'un réseau de transport, une catastrophe naturelle, une guerre, une émeute, des mouvements populaires, des dommages par acte de malveillance, l'observation d'une loi ou ordonnance gouvernementale, d'une disposition, d'une réglementation ou d'une directive, un accident, une panne affectant une usine ou une machine, un incendie, une inondation, un orage, ou un manquement de la part de fournisseurs ou de sous-traitants, à condition de vous en informer et de vous en indiquer la durée prévue.
- 18. Conditions d'exportation**
- 18.1 Vous serez responsable du respect des législations ou réglementations régissant l'importation des travaux de traduction et la réimportation des originaux dans le pays de destination, et du paiement des droits afférents.
- 18.2 Vous ne devez pas proposer les travaux de traduction à la revente dans un pays faisant l'objet de restrictions (tel que spécifié ponctuellement par le « DTI » ou autre agence gouvernementale britannique et/ou le « Department of Commerce » ou autre agence gouvernementale des États-Unis) ou dans tout pays que nous vous indiquons lors de la passation de votre commande ou avant, ni vendre les travaux de traduction à une quelconque personne si vous savez ou avez des raisons de croire que cette personne a l'intention de revendre les travaux de traduction dans un tel pays
- 18.3 Vous n'exporterez pas directement ou indirectement des données techniques quelles qu'elles soient obtenues dans le cadre du présent contrat ni des travaux de traduction quels qu'ils soient produits à l'aide de telles données dans un quelconque pays pour lequel le gouvernement britannique et/ou des États-Unis exige une licence d'exportation ou une autre approbation gouvernementale sans avoir préalablement obtenu ladite licence
- 19. Lutte contre la corruption et les pots-de-vin**
- 19.1 Vous devez :
- (a) vous conformer à toutes les lois et réglementations applicables sur la corruption et les pots-de-vin, y compris, entre autres, le Bribery Act 2010 ;
 - (b) ne vous engager dans aucune activité, pratique ou méthode constituant un délit conformément aux parties 1, 2 ou 6 et 7 du Bribery Act 2010 ;
 - (c) vous conformer à toutes les conventions de lutte contre la corruption en application dans les pays où vous opérez (désignées collectivement « Lois Contre Les Pots-de-Vins ») ; et
 - (d) disposer de et conserver en place, conformément aux clauses du présent contrat, vos propres politiques, procédures et exigences, et les appliquerez comme il convient.
- 19.2 Vous vous engagez à nous signaler rapidement toute demande d'avantage indu, financier ou autre, reçue par vous en rapport avec l'exécution des présentes conditions générales, et/ou si un agent public étranger devient l'un de vos employés ou cadres ou acquiert une participation directe ou indirecte dans votre société (et vous garantissez qu'aucun de vos cadres, employés ou propriétaires directs ou indirects n'est un agent public à la date des présentes conditions générales).
- 19.3 Vous devez veiller à ce que toute personne avec qui vous êtes associé et qui fournit des services ou des produits dans le cadre des présentes conditions générales, le fait uniquement sur la base d'un contrat écrit qui lui impose des obligations équivalentes à celles qui vous sont imposées dans la présente clause. Vous serez responsable de l'observation et du respect par ces personnes des Lois Contre Les Pots-de-Vins, et serez directement responsable envers nous pour toute infraction aux Lois Contre Les Pots-de-Vins commises par ces personnes
- 19.4 Pour les besoins de la présente clause, la signification des procédures adéquates, des agents publics étrangers et des critères permettant de déterminer si une personne est associée à une autre personne, sera déterminée respectivement conformément aux sections 7 (2), 6 (5), 6 (6) et 8 du Bribery Act 2010 (et de toute directive publiée en vertu de la section 9 de cette loi). Pour les besoins de la présente clause, toute infraction à la présente clause sera considérée comme une infraction grave.
- 20. Conservation des données**
- 20.1 Sauf en cas de stipulation contraire de votre part, nous pourrions supprimer vos données électroniques après l'achèvement du travail demandé.
- 20.2 Quoi qu'il arrive, notre politique de suppression normale vise à supprimer les données de notre système deux ans après l'achèvement du travail, ce qui n'inclut pas les données nécessaires à des fins de conformité réglementaire.
- 20.3 Les sauvegardes des systèmes informatiques sont exclues de la politique de suppression des données susmentionnée, il est donc impossible de garantir que toutes les données ont été supprimées.
- 21. Divers**
- 21.1 L'exonération de responsabilité d'un droit quelconque en vertu des présentes conditions générales ne peut prendre effet que si elle est formulée par écrit et si elle s'applique exclusivement à la partie pour laquelle l'exonération de responsabilité est adressée ainsi qu'aux circonstances qui l'ont occasionnée.
- 21.2 Sauf mention contraire, les droits accordés en vertu des présentes conditions générales peuvent s'ajouter sans exclusion ceux accordés par la loi.
- 21.3 Si un tribunal ou un organisme administratif compétent prononce la nullité, l'inapplicabilité ou l'illégalité (totale ou partielle) d'une clause des présentes conditions générales, les autres clauses seront toujours pleinement applicables.
- 21.4 Si une clause déclarée nulle, inapplicable ou illégale peut être respectivement valable, applicable ou légale en supprimant une partie du texte, ladite clause devra s'appliquer en y apportant les modifications nécessaires pour satisfaire aux intentions commerciales des parties.
- 21.5 Les présentes conditions générales et tout document qui y est mentionné constituent le contrat complet entre les parties. Dans son objet, ce contrat prévaut sur tout concordat, entente ou accord convenu(e) auparavant entre les parties en rapport avec l'objet traité.
- 21.6 En acceptant les présentes conditions générales, les parties reconnaissent et conviennent ne se prévaloir d'aucun engagement, promesse, assurance, déclaration, garantie ou entente (par écrit ou non) émanant d'une quelconque personne (qu'elle soit partie aux présentes conditions générales ou non) concernant l'objet des présentes conditions générales, autre qu'expressément stipulé dans les présentes conditions générales.
- 21.7 Faute d'obtenir au préalable notre consentement écrit, vous ne devez pas céder, transférer, facturer, sous-traiter ou négocier en aucune manière tout ou partie de nos droits et obligations en vertu des présentes conditions générales.
- 21.8 Nous pourrions à tout moment céder, transférer, facturer, sous-traiter ou négocier de toute autre manière tout ou partie de nos droits ou obligations en vertu des présentes conditions générales.

Conditions générales thebigword et Licence thebigword GMS®

Les présentes conditions générales ne visent en aucun cas à créer un partenariat ou les conditions d'un partenariat entre les parties, de même qu'elles n'autorisent aucune des parties à agir en qualité d'agent pour le compte de l'autre partie. Aucune des parties n'a autorité pour agir au nom de l'autre partie ou lier celle-ci en aucune manière (y compris, sans pour autant s'y limiter, par l'établissement d'une quelconque déclaration ou garantie, la présomption d'une obligation ou responsabilité et l'exercice d'un droit ou pouvoir quelconque).

Les présentes conditions générales ont été élaborées au bénéfice des parties et (le cas échéant) de leurs ayant-droits et cessionnaires autorisés. Elles ne doivent pas servir à d'autres à titre bénéficiaire ou exécutoire. Nous pourrions engager toute personne ou société en qualité de sous-traitant pour exécuter tout ou partie de nos obligations et nous pouvons céder tout ou partie de nos droits et obligations en vertu de ce contrat.

- 21.9 Aux termes des présentes conditions générales, toute notification destinée à l'autre partie doit lui être soumise par écrit. Cette notification doit soit lui être remise en mains propres, soit lui être expédiée port payé en tarif rapide (« First Class ») ou en recommandé avec accusé de réception, à son adresse telle qu'elle figure dans les présentes conditions générales ou à une adresse différente qu'elle aura indiquée à cette fin, soit lui être transmise par télécopie au numéro qui figure dans les présentes conditions générales. Un avis avec remise en mains propres est réputé reçu dès lors qu'il a été transmis (en dehors des heures ouvrées, l'avis sera considéré comme reçu à 9h00 le premier jour ouvré suivant la remise en mains propres). Une notification envoyée dans un courrier postal correctement adressé, en port payé et en tarif rapide (« First Class ») ou en recommandé avec accusé de réception, est réputée reçue au moment où la distribution du courrier doit normalement intervenir. Un avis transmis par télécopie est réputé reçu au moment de la transmission (comme en atteste l'horodatage que l'expéditeur reçoit du télécopieur).
- 21.10 Les présentes conditions générales et tous litiges émanant de l'objet des conditions générales ou en rapport avec celui-ci sont régis et interprétés selon la loi anglaise.
- 21.11 Les parties reconnaissent irrévocablement que les tribunaux d'Angleterre ont compétence exclusive pour statuer sur les litiges et réclamations émanant des présentes conditions générales ou en rapport avec celles-ci.

En rapport avec les services actualisés uniquement, vous avez le droit d'annuler l'abonnement valable 14 jours à compter du paiement pour les services actualisés.

VOUS RECONNAISSEZ AVOIR LU, COMPRIS ET ACCEPTÉ LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES ET LA LICENCE ACCORDÉE EN VERTU DES PRÉSENTES, AINSI QUE NOTRE POLITIQUE D'UTILISATION ACCEPTABLE ET NOTRE POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ, ET VOUS ACCEPTEZ DE CONCLURE UN ACCORD D'ENGAGEMENT AVEC NOUS.

SI VOUS SOUHAITEZ QUE NOUS VOUS FOURNISSIONS LES SERVICES ACTUALISÉS, VOUS ACCEPTEZ DE LES PAYER SOIT :

1. À L'AIDE D'UN PRESTATAIRE DE PAIEMENT TIERS DÉSIGNÉ, SOIT

2. EN DEMANDANT UNE FACTURE. VOUS DEVEZ EFFECTUER LE PAIEMENT POUR LES SERVICES ACTUALISÉS DANS UN DÉLAI DE 60 JOURS À COMPTER DE LA RÉCEPTION DE LA FACTURE.

SI VOUS NE PAYEZ PAS CONFORMÉMENT À L'UNE DES DEUX ALTERNATIVES CI-DESSUS, VOTRE ACCÈS AUX SERVICES ACTUALISÉS SERA ANNULÉ MAIS VOUS CONSERVÉREZ LA PRÉSENTE LICENCE.

SI VOUS UTILISEZ THEBIGWORD GMS® AU NOM D'UNE ENTREPRISE OU D'UNE AUTRE ENTITÉ LÉGALE, VOUS AFFIRMEZ QUE VOUS DISPOSEZ DE L'AUTORITÉ REQUISE POUR LIER CETTE ENTITÉ À LA PRÉSENTE LICENCE ET AUX PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES.

Signature :

Nom en majuscules :

Date :